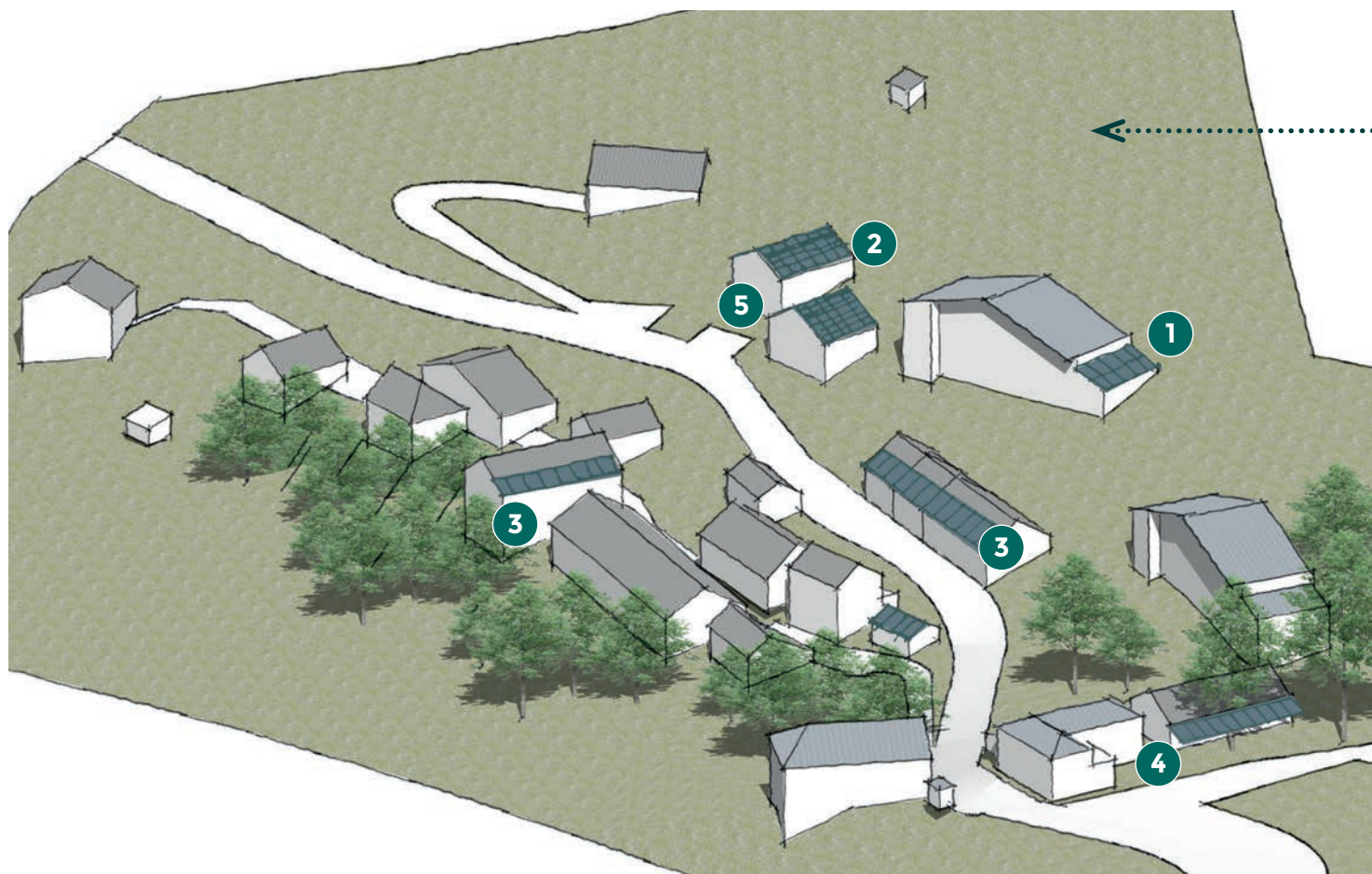


Hameaux et habitat groupé d'altitude

Adapter son projet à la situation

Les hameaux d'altitude ont une unité architecturale qui résulte de l'emploi exclusif de matériaux prélevés localement, de techniques constructives simples et la répétition d'une morphologie bâtie. Le sens du faîtage peut être perpendiculaire aux courbes de niveau avec l'eau du toit qui s'écoule de chaque côté du chalet. Mais le faîtage peut aussi être parallèle à la pente. Commencez par identifier les points de vue depuis lesquels le hameau est visible pour déterminer l'implantation de vos panneaux !





HAMEAUX, ET HABITAT GROUPÉ D'ALTITUDE

CARACTÉRISTIQUES DE LA SITUATION

- Habitat de type rural souvent non accolé se présentant sous la forme de ferme individuelle isolée ou de grande maisonnée trapue
- Faîtages parallèles aux courbes de niveau, ou perpendiculaires. Grands volumes de combles, couvertures variées avec de grandes dépassées (bardeaux de mélèze, bac acier, tôles, lauzes)

LES ENJEUX D'INTÉGRATION DES PANNEAUX

1. Préserver un paysage harmonieux

À l'échelle du grand paysage, les hameaux en montagne sont de petites entités compactes, dans la pente. La présence de points hauts et les évasements des vallées créent des ouvertures visuelles sur des toits perçus de face. Les toitures forment des ensembles qui doivent rester cohérents. Tout projet doit s'attacher à garder une harmonie en vues lointaines, notamment en termes chromatique.

2. Maîtriser les covisibilités à l'échelle du piéton

Depuis les traversées, les toitures peuvent être très présentes (toitures très proches du sol, à hauteur d'œil, ou toitures perpendiculaires aux voies et perçues de face). L'impact visuel de chaque situation est à étudier.

3. Conserver la cohérence architecturale du bâti

À l'échelle du bâtiment, l'insertion de tout objet technique doit être discrète, même en toiture. Il faut composer la 5ème façade du bâtiment en traitant l'ensemble des pans de toiture.

EXEMPLES D'IMPLANTATION

- 1 Opter pour une implantation sur des annexes et appentis
- 2 Opter pour des projets sur l'ensemble des toitures pour éviter de multiplier les matériaux ; bannir les effets d'escalier ou d'encadrement
- 3 Choisir des implantations dessinant des formes rectangulaires allant d'une rive à l'autre, en bas de pente
- 4 Intégrer vos panneaux dans un projet d'extension : une treille, un auvent, un abri photovoltaïque
- 5 Créer une harmonie de couleurs avec l'environnement, généralement de couleur sombre

CAPTEURS NOIRS INTEGRES



PRINCIPES D'IMPLANTATION DES PANNEAUX SOLAIRES

- Choisir d'abord des solutions sur des annexes ou au sol
- Bannir l'effet de taches ou de pastillage des toitures
- Lors d'une implantation sur un bâtiment, choisir une couleur adaptée aux toits environnants dans un objectif de discrétion



LES FERMES DE LA RECONSTRUCTION

De nombreux villages hauts-alpins, en partie détruits pendant la seconde guerre mondiale, ont connu d'importants programmes de reconstruction : Villard Saint-Pancrace, Puy Saint-Pierre, Abriès ...

Une recherche particulière est visible à Cervières. L'architecture s'inspire du caractère sobre et fonctionnel des grandes maisons d'alpage des Fonds de Cervières, associant parties maçonnées et pans de bois, mais elle n'est pas sans évoquer les premiers chalets spacieux et confortables des stations de sports d'hiver devenues à la mode dans les Alpes du Nord. Ces fermes ont reçu le label Patrimoine du 20ème siècle.

EN SECTEUR PROTÉGÉ

En secteur protégé, les principes d'implantation peuvent être complétés en fonction d'enjeux patrimoniaux spécifiques

1. Dans un ensemble urbain protégé au titre du code du patrimoine ou de l'environnement, le principe de précaution prévaut : un projet qui ferait porter un risque au patrimoine urbain, paysager, architectural, peut être écarté dans l'attente des évolutions qui verront apparaître de nouveaux produits solaires adaptés à la préservation du patrimoine bâti

2. Dans le cas d'un bâtiment protégé, dont la composition architecturale ou la matérialité pourrait être altérée par la présence d'un dispositif solaire, le projet peut être refusé

3. Un architecte/un maître d'œuvre peut vous accompagner dans vos démarches réglementaires

POUR VOUS RENSEIGNER

LES UDAP

LES CAUE

L'ADEME, Agence de la transition écologique

ENERPLAN, Asso. professionnelle de l'énergie solaire

SITES INTERNET PRATIQUES

Sur les servitudes d'urbanisme et les espaces protégés (Géoportail et Atlas des patrimoines) :

<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/>

Sur les aides ADEME :

agirpourlatransition.ademe.fr

Sur la filière du photovoltaïque :

<https://www.photovoltaique.info/fr/>



Ces fiches-conseil ont été réalisées par l'agence KP architectes-urbanistes

avec le groupe de travail :
DRAC PACA, DREAL, CEREMA, ADEME, ENERPLAN

Pilotage DRAC PACA
Tous droits de reproduction réservés